



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2639

Texte de la question

CPE

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le Premier ministre, depuis de longues semaines, les jeunes et les salariés par millions disent non à la précarité légalisée, non au CPE.

Vous avez tablé sur l'essoufflement de la mobilisation.

Vous avez proposé un pseudo-dialogue sur une loi élaborée sans concertation et déjà adoptée.

Puis, le Président de la République a promulgué la loi en suggérant quelques modifications cosmétiques. Il n'a, et pour cause, convaincu personne.

Aujourd'hui, de nouveau, partout en France, les Français disent : " retrait du CPE ". Leur détermination est intacte. Vous allez devoir les entendre.

Après le CNE imposé par ordonnance, avec la loi dite d'égalité des chances, c'est l'apprentissage à quatorze ans, le travail de nuit des enfants et le CPE. C'est la totale précarité que vous voulez imposer.

Mais les jeunes ne veulent pas vivre à l'essai, les salariés refusent d'être corvéables à merci. Ils vous l'ont dit le 29 mai dernier.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Cela n'a rien à voir !

Mme Marie-George Buffet. Ils le disent aujourd'hui avec le soutien des salariés et des syndicats européens.

La précarité ne crée pas d'emplois, elle ne crée pas de croissance. Nos concitoyens, la France, ont besoin d'emplois stables et qualifiés. Nous avons déposé le 16 mars des propositions en ce sens. Vous avez refusé d'en discuter.

La République est fondée sur des droits et non sur la loi du plus fort, et encore moins sur vos luttes intestines à visée présidentielle. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* Les jeunes, les salariés n'accepteront pas d'en être les otages. Ils ne veulent pas d'un CPE modifié qui reste un CPE, ils ne veulent pas d'un sauvetage de votre loi par le groupe UMP.

Monsieur le Premier ministre, ils exigent du Gouvernement, que vous dirigez, le retrait du contrat première embauche. C'est pourquoi je vous demande, en leur nom, de vous saisir de la proposition de loi du groupe communiste et républicain tendant à l'abroger. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Arnaud Montebourg. Ex-Premier ministre !

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Madame la députée, vous me permettrez de ne pas me situer sur le terrain de la polémique *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)* mais sur celui de l'essentiel.

La priorité, nous en avons tous conscience, c'est de sortir de la crise actuelle. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Elle n'est dans l'intérêt de personne et surtout pas des jeunes qui cherchent un emploi et qui attendent des solutions à leurs difficultés.

Le Président de la République a fixé des objectifs...

M. Jean Glavany. Ah bon ? Lesquels ?

M. le Premier ministre. ...pour répondre à leurs inquiétudes et aux attentes qui se sont exprimées.

M. Jean-Pierre Brard. Vous avancez comme les crabes !

M. le Premier ministre. Les deux présidents de groupe, Bernard Accoyer et Josselin de Rohan (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Jean Glavany. Et les autres ?

M. le Premier ministre. ...sont chargés de renouer le dialogue avec les organisations syndicales (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Jean-Marie Le Guen. C'est incroyable !

M. Bernard Roman. À quoi sert le Gouvernement ?

M. Christian Bataille. C'est l'État UMP !

M. le Premier ministre. ...en étroite concertation avec le Gouvernement et tout particulièrement avec Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je souhaite que ce soit un dialogue ouvert, pour que l'on parvienne rapidement à trouver de bonnes solutions.

N'oublions pas les enjeux, ni les inquiétudes qui se sont exprimées depuis plusieurs semaines.

Nos compatriotes ne refusent pas la modernité. Ils demandent des sécurités nouvelles mieux adaptées aux réalités du marché du travail.

Nos compatriotes ne refusent pas le risque. Ils veulent avoir les armes nécessaires pour l'affronter. Ils veulent que chacun ait des chances réelles de réussir et de s'élever dans notre société. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Un député du groupe Union pour la démocratie française. Heureusement qu'il reste des présidents de groupe car il n'y a plus de Premier ministre !

M. le Premier ministre. C'est vrai en particulier des jeunes, qui ont envie de travailler, de réussir et de construire librement leur vie.

Nos compatriotes ne doutent pas de leur pays. Ils ont confiance dans la France. Ils croient dans ses capacités. Ils espèrent en la place qu'elle pourra leur donner.

Alors oui, il faut répondre à ces attentes. Il faut des décisions et des résultats. Des liens plus étroits entre l'université et l'emploi, le Président de la République l'a rappelé, des réponses plus fortes à la précarité, une vraie sécurisation des parcours professionnels, telle est la voie dans laquelle le Gouvernement veut s'engager, fidèle à son objectif de croissance sociale.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Sarko ! Sarko !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement ne baissera pas les bras. Il ne se ralliera pas à ceux qui entraînent notre pays dans la voie de l'immobilisme.

Ce qu'il faut, madame la députée, c'est aller de l'avant, vers plus d'égalité, plus de justice et plus de dynamisme dans notre pays. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2639

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 avril 2006